



Demande de renseignements sur le droit des cadres aux forfaits

Par **nathalie**, le **19/02/2008** à **13:57**

bonjour

je suis cadre aux forfaits dans notre société nous sommes en jours et non en heures depuis plusieurs temps ma hiérarchie me fait une grosse pression sur mes horaires Je ne comprend pas est-ce qu'ils ont le droit ?

Par **citoyenalpha**, le **27/02/2008** à **05:16**

Bonjour!

Si vous êtes au forfait jours on ne peut vous mettre la pression sur le nombre d'heures On ne peut pas avoir le beurre l'argent du beurre et on connaît la suite lol

Bien après qu'un dirigeant mette la pression sur ses cadres ce n'est pas inhabituelle. L'important pour un cadre est de remplir ses objectifs. Alors tant que vous vous donnez les moyens de les atteindre... laissez parler... Si ça les déstresse

En résumé l'important est de remplir ses objectifs pour un cadre et de respecter le nombre de jours de présence (bien évidemment quand on est au forfait jour)

Restant à votre disposition